

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**RÉUNION DU LUNDI 08 FÉVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le huit février à 20 h 00,

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES, dûment convoqué par Monsieur BLANCHON Frédéric, Maire, en session ordinaire qui s'est déroulée, à titre exceptionnel, à la salle plurivalente du groupe scolaire de MARCILLY en application de l'arrêté 2021/01 portant transfert provisoire de la salle de réunion du conseil municipal pour assurer efficacement la lutte contre la propagation du virus covid-19 et pour respecter les modalités particulières notamment les gestes barrières.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 février 2021

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

ARONICA Mathieu	COCHARD Jean-Louis	PERRETON Pascal
BLANCHON Frédéric		ROCHET Philippe
BURNIER Frédérique	DECLERCK Thierry	SCAPPATICCI Benjamin
CARRIER Nathalie	GOUBEAU Ghislaine	SICILIANO Georges
	de PARISOT DE BERNECOURT France	VIGNERON Pascal

ABSENTS (avec pouvoir) : Mme CORDIER Stéphanie, excusée, a donné pouvoir à M. SCAPPATICCI Benjamin, M. CHEVEREAU Laurent, excusé, a donné pouvoir à Mme BURNIER Frédérique

ABSENTS (sans pouvoir) : Néant

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : 01 (correspondant de presse)

Monsieur VIGNERON Pascal a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE CONSEIL DU 11 JANVIER 2021
- ⇒ DÉCISION DU MAIRE
- ⇒ CEVIDORÉES
- ⇒ VENTE COMMUNE/SEMCODA - PRIX D'ACQUISITION TERRAINS - GARANTIE D'EMPRUNTS - TAUX DE LA GARANTIE DES PRÊTS PLS ET PLSLA
- ⇒ BUDGET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2021
- ⇒ PERSONNEL TERRITORIAL
- ⇒ DIVERS

⇒ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE CONSEIL DU 11 JANVIER 2021**

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier dernier, était en annexe de la convocation. Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à faire.

Une seule observation portant sur la page 4 :

Syndicat mixte Beaujolais - dernier paragraphe, avant dernière ligne : le verbe « engager » doit être écrit à l'infinitif puisque deux verbes se suivent dans la phrase.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le compte-rendu tenant compte de la correction demandée.

⇒ **DÉCISION DU MAIRE**

La décision de préemption de la parcelle cadastrée A309 d'une surface de 726 m², située lieudit « Four à Chaux » au prix de 10 000 euros est portée à la connaissance de l'assemblée - décision 2021/01

⇒ **CEVIDORÉES**

Délibération 2021/02

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont pu étudier la demande de la Société SAS CEVIDORÉES :

La SAS CEVIDORÉES a signé une convention avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) qui les aide à financer les études techniques dans le cadre de son PCAET et avec ENEDIS en vue des études de raccordement au Réseau Public d'Electricité.

A côté de cette fonction de producteur d'énergie photovoltaïque, CEVIDORÉES s'attache aussi à faire vivre un réseau citoyen qui soutient l'effort de transition écologique engagé sur notre territoire. CEVIDORÉES est largement partie prenante du Contrat de Transition Ecologique en cours sur la CCBPD et, à travers lui, participe à cette mobilisation de tous en faveur du climat.

Le capital dont dispose la SAS CEVIDORÉES, à ce jour, est insuffisant pour procéder aux premiers chantiers d'installation normalement prévus au cours du troisième trimestre 2021 et il leur faut renforcer leurs fonds propres de sorte à bénéficier de meilleures conditions de prêts.

C'est dans le cadre d'une campagne forte de recherche de nouveaux souscripteurs que la SAS CEVIDORÉES fait appel à l'ensemble des communes de la CCBPD, en leur proposant d'acheter quelques actions dont le prix unitaire est fixé à 50 €.

Après avoir pris connaissance de la demande de CEVIDORÉES, le conseil municipal, après en avoir délibéré, et pour compléter l'engagement de la collectivité dans le cadre de son agenda 21,

Par 03 « ABSTENTION » et 12 voix « POUR » :

- **DÉCIDE** de souscrire la commune au projet de la SAS CEVIDORÉES ;
- **DÉCIDE** d'acheter 18 actions à 50 €, soit d'un montant total de 900 € (représentant environ 1 €/habitant) ;
- **PREND NOTE** que ladite souscription sera soumise au conseil de gestion de CEVIDORÉES pour création d'un compte d'actionnaire qui vaut acte de propriété des titres ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 271 du Budget Primitif ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

⇒ **VENTE COMMUNE/SEMCODA - PRIX D'ACQUISITION TERRAINS - GARANTIE D'EMPRUNTS - TAUX DE LA GARANTIE DES PRÊTS PLS ET PLSLA**

Délibération 2021/03

Monsieur le Maire porte en information ce dossier et en donne l'état d'avancement.

Deux courriers ont été reçus depuis la rencontre entre élus et SEMCODA, courriers aux termes desquels Monsieur le Directeur de SEMCODA dit avoir obtenu les décisions favorables de financement pour 16 PLS (logements locatifs) et 03 PSLA (logements accession) et que suite au

compromis signé des deux parties, SEMCODA pourra acquérir les terrains au prix de 550 000 €, sous réserve :

- Que la commune puisse garantir les prêts PLS et PSLA à hauteur de 100 %, soit pour un montant de 2 521 200 €, en soulignant que le compromis de vente a été conclu sous diverses conditions suspensives, dont « l'obtention de la garantie des emprunts contractés pour cette acquisition, de la part des collectivités territoriales ».

- Que les contrats de prêt PLS et PSLA soient obtenus par la SEMCODA.

Par conséquent, il est précisé dans l'un de ces courriers que, sous réserve de la réalisation de ces conditions dans les semaines à venir, SEMCODA envisagera la signature de l'acte d'achat du terrain communal avant la fin du premier semestre 2021.

Suite à cet exposé, après en avoir délibéré et en tenant compte de l'état actuel de la dette de la commune, des emprunts contractés mais aussi des emprunts garantis déjà accordés :

A la question posée par Monsieur le Maire :

« Êtes-vous POUR une garantie des prêts PLS et PSLA à hauteur de 100 % ? »

- Le conseil municipal, par 15 voix, est « CONTRE » une garantie des prêts PLS et PSLA à hauteur de 100 % ;

- Charge Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

D'un commun accord, le conseil municipal a décidé de demander aucun dédommagement financier pour le gel foncier constaté entre la date de fin des recours, soit le 11 septembre 2019, et le 08 février 2021.

Monsieur le Maire souligne qu'une copie de la présente délibération sera transmise à l'étude du notaire de la commune qui sera en charge du dossier de la vente des terrains.

⇒ **BUDGET - SUBVENTIONS COMMUNALES 2021**

Monsieur le maire donne la liste des demandes de subventions pour 2021.

Mme GOUBEAU Ghislaine demande si la commune pouvait prévoir une subvention aux « Restaurants du cœur » qui sont de plus en plus sollicités, plus particulièrement aujourd'hui par les étudiants, qui, au vu de la situation sanitaire actuelle, n'ont plus assez de ressources financières pour subvenir à leurs dépenses mensuelles.

Mme BURNIER Frédérique dit qu'il serait préférable de subventionner une association caritative locale, comme le « secours populaire » par exemple.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par :

Associations/ Amicales	Proposition	Montant voté	DÉLIBÉRATION		
			Voix « POUR »	« Abstention »	Voix « Contre »
Classes en 1	300 €	300 €	13	02	
Bibliothèque de Marcilly	600 €	600 €	15		
OCCE école classe découverte 2022	3 000 €	3 000 €	15		
ADMR	3 000 €	3 000 €	15		
Association caritative locale	100 €	100 €	15		
Total des subventions votées		7 000 €			

Monsieur le Maire précise que le montant de 7000 € sera inscrit au budget primitif 2021, compte 6574.

⇒ **PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Délibération 2021/04

Monsieur le Maire présente deux modifications pour les agents de la filière animation :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et pouvoirs :

- **accepte** et **dit** qu'il est nécessaire de modifier le précédent tableau des effectifs adopté par délibération 2020/55 ;

- **fixe** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité comme suit :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS				
Personnel titulaire et stagiaire				
EMPLOIS	GRADE OU CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE	Nombre d'heures hebdomadaire	Observations
Filière administrative				
Secrétaire de mairie	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	01	35 heures	
« accueil, état civil, élections, secrétariat divers »	Adjoint Administratif	01	35 heures	
Filière technique				
Entretien des espaces verts et de la voirie	Adjoint technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	01	35 heures	
Entretien des espaces verts et de la voirie	Adjoint technique Territorial	01	24 heures	
Entretien des bâtiments communaux	Adjoint technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	01	35 heures	
Filière sociale				
ATSEM	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	01	32 heures temps rémunéré annualisé	

Filière animation				
Assistante de cantine	Adjoint territorial d'animation	01	11 heures temps rémunéré annualisé	

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS				
Personnel non titulaire				
EMPLOIS	GRADE OU CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE	Nombre d'heures hebdomadaire	Observations
Filière administrative				
Gérante Agence Postale	Adjoint Administratif	01	17.50 heures	
Filière animation				
Coordinatrice et animatrice cantine/garderie périscolaire	Animateur territorial	01	19 h temps rémunéré annualisé sur 38 sem	A compter du 01/02/2021
Assistante de cantine scolaire et de garderie périscolaire	Adjoint territorial d'animation	01	23 h + 11 h 30 en plus en cours d'année, temps rémunéré annualisé	
Assistante de cantine scolaire et de garderie périscolaire	Adjoint territorial d'animation	01	27 h + 11 h 30 en plus en cours d'année Temps rémunéré annualisé	
Assistante de cantine scolaire et de garderie périscolaire	Adjoint territorial d'animation	01	14 heures + 11 h 30 en plus en cours d'année Temps rémunéré annualisé	A compter du 22/02/2021

Avant de clore le dossier, Monsieur le maire porte en information des élus, la demande de mutation de l'une des secrétaires ; la date de son départ restant à définir avec sa collectivité d'accueil.

Monsieur le Maire précise qu'une réflexion est menée avec les adjoints dans l'idée de modifier l'organisation interne du service « accueil/urbanisme » de la mairie voire même un changement d'horaires pour les ouvertures du secrétariat de mairie au public.

Le poste actuel de 35 h pourvu par l'agent qui assure les missions d'accueil, de gestion administrative et de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec l'adjoint au maire, pourrait être scindé et faire l'objet d'une création de deux emplois à temps non complet : le premier de 28 heures hebdomadaires pour des missions de chargé(e) d'accueil et d'assistant(e) de gestion administrative et le deuxième pour l'instant estimé à 10 h 30/semaine pour des missions d'instructeur des autorisations du droit des sols.

Pour ce qui est du deuxième emploi, Monsieur le Maire dit mener une étude avec les élus de trois autres communes pour essayer de mutualiser les missions liées à l'urbanisme et de recruter qu'un seul agent sur trois collectivités.

Monsieur le maire précise que ce dossier sera porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

⇒ **DIVERS**

• Compromis de vente propriété cadastrée A410 et A1628

Le compromis a été signé le 27 janvier dernier et la vente doit se conclure en juillet prochain.

- Ventes définitives des biens situés aux 74 et 76 rue de l'église

Les ventes définitives ont été signées le 19 janvier dernier. Les remises des clés ont été faites aux nouveaux propriétaires.

- Elections 2021 : Départementales et Régionales - modification du lieu du bureau de vote

Les 13 et 20 juin 2021, **double scrutin**, le bureau de vote « unique » **est fixé salle plurivalente - « Ecole des Trois Châteaux » 80 rue de la mairie et non en mairie comme les précédentes élections.**

COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITÉ - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES

INTERCOMMUNALITÉ

- Conseil communautaire - Réunion du 27 janvier 2021

Monsieur le Maire donne les points évoqués lors de cette réunion et rappelle que les comptes-rendus des conseils communautaires peuvent être consultés sur le site de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (site www.cc-pierresdorees.com onglet « organisation et territoire » rubrique « les élus », « le conseil communautaire »).

SYNDICATS

- SYDER - Réunion du comité du 26 janvier 2021

M. SICILIANO Georges donne les principaux dossiers traités :

- Concession électricité : le contentieux entre ENEDIS et le SYDER, toujours pas de terrain d'entente malgré plusieurs tentatives d'échanges ;
- Bornes électriques : l'adhésion de deux nouvelles communes DOMMARTIN et EVEUX - Les bornes sont actuellement géolocalisables via l'application IZIVIA.
- Transition énergétique : le SYDER accompagne ses communes dans la rénovation énergétique pour des projets débutant en mars et s'étalant jusqu'en décembre 2022.

COMMISSIONS COMMUNALES

- Commission « bâtiments » : Réunion du 20 janvier 2021

M. SCAPPATICCI Benjamin dit que cette réunion portait sur un état des lieux des bâtiments publics de la commune afin d'identifier les travaux d'amélioration à prévoir pour 2021.

Il souligne que le bâtiment de l'ancienne école a été vidé par les deux agents techniques, de tous matériels, mobiliers entreposés à l'intérieur.

- Commission « urbanisme » : Réunion du 25 janvier 2021

La parole est donnée à M. ARONICA Mathieu. La commission a étudié 02 permis d'aménager, 01 permis de construire.

PERMIS D'AMÉNAGER (2)

PA 069 125 20 0 0002 Reçu en mairie le 09/10/2020	Zone 1AUb - Orientation d'Aménagement Programmation du PLU (OAP) - ABF Construction d'un lotissement de 16 lots	Avis de la commission « urbanisme » : avis défavorable de VEOLIA d'où refus émis par la commission. Contact pris avec le CAUE, visite sur les lieux, dans l'attente d'un avis écrit de leur part.
PA 069 125 20 0 0003 Reçu en mairie le 16/10/2020	Zone 1 AUC OAP - ABF Construction d'un lotissement d'un lot	Avis de la commission « urbanisme » : RAS mais reste dans l'attente de l'avis de VEOLIA

PERMIS DE CONSTRUIRE (1)

PC 069 125 20 0 0010 Reçu en mairie le 10/12/2020	Zone UH - ABF Maison garage piscine	Avis de la commission « urbanisme » : Refus émis par la commission suite à l'avis reçu des ABF
---	--	--

Commission « voirie/sécurité » : Réunion du 28 janvier 2021

La parole donnée à M. SICILIANO Georges qui fait part de :

- La signalisation horizontale : les traçages de peinture sont terminés ;
- La signalisation verticale : la pose de panneaux doit se faire semaine prochaine.
- L'aménagement d'un local poubelle « rue de la mairie », réfection des trous sur la chaussée route des Chères : les deux devis ont été réceptionnés et seront inscrits au budget 2021 ;
- La requalification de la place des Tilleuls : contact pris avec un représentant de la DDT qui confirme que le délai est trop court pour constituer le dossier de demande de subvention au 31/3 ; les services de l'état se proposent de travailler sur ce dossier dans le courant de l'année et d'étudier les autres possibilités de subventions pouvant intervenir.

Pour terminer, M. SICILIANO Georges annonce la fermeture du chemin des grandes Terres les 15/16/17 et 24 février prochain pour des travaux réalisés par GRDF ; une signalisation appropriée sera mise en place.

Commission « gestion de crise » : Réunion du 1^{er} février 2021

Monsieur le Maire donne les points évoqués :

- Validation de la mise à jour du plan communal de sauvegarde ;
- Validation de l'organisation - organigramme de 3 cellules, personnes ressources incluant les élus et le personnel de la commune ;
- Pérennisation du dispositif mis en place : le risque pandémique est inclus dans le plan de sauvegarde ;
- Vigilance météo : Information faite de l'application « Wiki Prédic » ;
- Astreinte municipale - démonstration du déclenchement d'alerte de la sirène située sur le toit de la salle des fêtes ;
- Prévision d'une réunion par an ; voire plus, si évènements intervenaient en cours d'année.

Commission « vie scolaire/cantine » : Réunion du 03 février 2021

Mme BURNIER Frédérique rappelle la démission d'une des assistantes de cantine au 05 février et le recrutement envisagé d'un nouvel agent de remplacement sur ce poste.

Elle précise que la nouvelle personne qui intégrera l'équipe du service cantine après les vacances scolaires est connue par ses compétences professionnelles très appréciées, puisque dans le cadre de sa reconversion professionnelle, elle a effectué un stage au sein de l' « Ecole des Trois Châteaux » sur plusieurs semaines en vue de préparer et de valider le CAP « petite enfance ».

Une réflexion menée avec Monsieur le Maire, puis validée par les membres de la commission, Mme BURNIER Frédérique dit que ce même agent, qui a fait valoir son intérêt lors de son entretien, pourrait être recrutée dès septembre 2021 sur un autre emploi de la commune au grade d'ATSEM ; de ce fait, elle serait recrutée sous deux contrats : 14 h/semaine à la cantine et à 14 h/semaine à l'école. Reste à confirmer et de prévoir préalablement la création d'un deuxième poste d'ATSEM par délibération du conseil. Ce dossier sera porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Au vu du budget de 2020, l'augmentation des tarifs « cantine/garderie » a été étudiée et validée par la commission pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Avant de clore le dossier, Mme BURNIER dit qu'un purificateur d'air a été acheté et installé dans la salle de la cantine scolaire. Acquisition subventionnée par la Région.

AUTRES

Néant

POUR INFORMATIONProchaines réunions de conseil municipal

Mois en 2021	Date	Heures	Lieu
MARS	Lundi 29 (budgets)	20 h	Salle plurivalente

Prochaines réunions du Centre Communal d'Action Sociale

Mois en 2021	Date	Heures	Lieu
MARS	Lundi 29 (budgets)	19 H	Mairie

Autres :

Réunion des adjoints : vendredi 19 février 2021 en mairie.

Prochaines réunions des commissions communales

Commissions	Date	Heures	Lieu
Finances	18/02/21	18 H	Mairie
Communication	25/02/21	19 H 30	Mairie
Développement durable	26/02/21	19 H	Mairie

Fin de séance : 22 h 30